



Chopard



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAI JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

## PORSCHE CLASSIC SERIES 2018 by Chopard

### Régularité en Circuit

*"Fair-play, Divertissement en sécurité, chacun roule à son rythme"*

#### Article 1

Le Club RallyClassics organise un Championnat de Régularité en circuit dénommé: **Porsche Classic Series 2018**. C'est un moyen peu coûteux et amusant de rouler avec motos et voitures classiques sans danger pour l'intégrité physique et de la mécanique.

Le "Fair-play" et la bonne humeur sont nécessaires tout le temps. Comme ce n'est pas une compétition ni une épreuve de vitesse, les participants doivent conduire et faciliter à tout moment les manœuvres de dépassements des autres véhicules, en évitant tout incident, en surveillant les rétroviseurs et le cas échéant faciliter le dépassement. Toute conduite anti sportive ou dangereuse sera un motif d'exclusion immédiate. Aucune réclamation ne sera permise.

#### Article 2

Seront admis à participer les **voitures classiques sportives** : Tourisme (Gr1) Tourisme spécial (Gr2) Grand Tourisme (Gr3) Grand Tourisme spécial (Gr4) décapotables avec arceau (type Lotus7), barquettes et Sport Prototypes fabriqués **jusqu'à 1990** ou postérieure avec l'approbation expresse de l'organisateur. Au cas où le nombre de participants serait supérieur aux capacités du circuit il pourra être organisé deux grilles séparées.

Seront admise à participer les **Motos Classiques** (GP, Endurance, Sport) dont la date de fabrication sera antérieure au **31 Décembre 1989** et doivent être équipées du moteur, cadre et système de suspensions qui correspond au modèle d'origine.

En cas de transformation, le participant doit démontrer que la moto présentée correspond à un modèle homologué ou vérifié ou qui ont participé avant le 31 Décembre, 1989. Ne seront pas acceptées les motos dérivées de modèles développés à l'origine pour les spécialités ou les motos de cross ou enduro. L'organisation se réserve le droit de prendre des motos d'intérêts particulier.

#### Article 3

Peuvent participer 1 ou 2 pilotes par voiture et jusqu'à 4 copilotes qui pourront seulement être des accompagnateurs et ne marqueront pas de points pour le championnat. Le nombre maximum d'occupants par voiture en piste est de 2.

Les pilotes motos devront être en possession de la licence FCM de Régularité ou supérieure.

#### Article 4

Le calendrier 2018 sera composé de 5 épreuves voitures et 4 épreuves motos sur les grands circuits.

07 Avril : Calafat

12 Mai : Parcmotor-Castelloi

2-3 Juin Jarama (Madrid) seulement voitures

22 Septembre : Alcarràs

13 Octobre : Barcelona-Circuit Catalunya , Grande Finale



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAJO JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

### **Article 5**

L'objectif est de rouler dans un temps au tour constant, sans l'aide de Chronomètre, au rythme que chaque participant aura choisi (Temps de référence). Une fois établis un temps de référence au tour, le pilote doit essayer de rouler le plus régulièrement possible.

Pendant les manches le pilote ne devra compter que sur son intuition pour maintenir un rythme constant. Un panneautage depuis le muret des stands pourra le renseigner.

### **Article 6**

Il sera possible de choisir un temps de référence pour chaque manche. En cas de non communication de temps de référence, l'organisation peut affecter un temps arbitraire pour la première manche avec comme référence les essais chrono, ou le même que la manche précédente dans l'autre cas.

Dans chaque circuit un espace unique le long du muret des stands sera désigné pour transmettre les informations aux pilotes (aire de panneautage).

### **Article 7**

Le nombre de tours comptabilisé correspondra à 60% des tours effectué par l'équipe avec une voiture ou formule pré-80 qui a fait le plus de tours. Pour les motos seront prises pour référence la 500cc 4-temps qui a fait le plus de tours.

L'Organisation peut ajuster ces pourcentages si pour une raison quelconque, si cela est considéré disproportionnée, ou si la manche est interrompue.

### **Article 8**

Après les vérifications administratives et techniques, l'Organisation convoquera tous les pilotes, à un **Briefing** respectif, Auto et Moto et la **présence de chacun est indispensable**, sauf si un briefing écrit est distribué.

### **Article 9**

Après la manche d'entraînement si l'organisation le trouve opportun, sera défini un temps **minimum** dans le but de limiter les roulages trop rapides et essayer d'égaliser les chances entre les différents types de motos et voitures participants.

Le temps de référence ne doit pas être en deçà de ce temps minimum. Tout conducteur qui roule en dessous de ce de temps minimum durant plusieurs tours pourra être pénalisés à la discrétion de l'organisateur et aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve et même des Classic Series 2018.

### **Article 10**

Le format des épreuves des Classic Series sera le suivant, dans la plupart des circuits:

Les voitures feront une session d'essais libres «warm up» et une autre session d'essais chronométrés (pendant ces séances il peut y avoir deux personnes à bord de la voiture, avec licence ou permis journalier mais sans chronos ou équipement de mesure).

Une fois enregistré le temps de référence il y auront lieu deux manches d'entre 45' et 90'.

Pour chaque manche on pourra choisir dans l'horaire prévu pendant l'épreuve un temps de référence distinct.

Les motos auront une manche de 40' d'entraînement et deux manches de 40' qualificatives.

Dans toutes les épreuves les motos entrerons en piste seulement le matin. Il y aura des animations et activités pour les familles.

### **Article 11**

Pour rendre plus serré et passionnant le championnat seront appliqués pour les voitures (pas pour les motos) des handicaps:

Aux 5 premiers du championnat 2017 il sera appliqué un handicap de 20,16,12,8 et 4 points à chacune des 2 manches de la première épreuve du championnat 2018.

Aux 5 premiers classés de chaque épreuve de 2018 il sera appliqué un handicap de 20,16,12, 8 et 4 points à chacune des 2 manches de l'épreuve suivante du calendrier.

### **Article 12**

Sur chaque épreuve des trophées seront remis aux 3 premiers de chaque catégorie (Voitures et Motos). Tous les participants qui auront pris le départ, marqueront des points pour chaque manche: 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6,5, 4, 3, 2, 1, ... et les suivant marqueront 0,5 points.

Il sera remis 2 médailles «Two Players» à la meilleure équipe de 2 pilotes classé (voiture)

La catégorie Junior-35 est maintenue pour les pilotes de moins 35 ans, et le vainqueur sera primé dans chaque circuit si il ya un minimum de 3 pilotes. C'est de la responsabilité du pilote de faire constater qu'il participe à ce «trophée» sur la feuille d'engagement.

En raison de l'augmentation et de l'intérêt des équipes inscrites avec plusieurs voitures, est né le "Trofeu Escuderies", qui sera remis à l'équipe ayant le meilleur score de ses 3 premières voitures à l'arrivée.

**Chopard** se maintient comme sponsor des Porsche Classics Series, et offrira 1 montre (d'une valeur approximative de 5 000 €) à l'équipe vainqueur en voiture des Porsche Classic Series 2018.

### **Article 13**

Le montant de l'engagement (motos) pour toute la saison (4 épreuves location transpondeur incluse) sera de 400 € avec paiement anticipé . Chacune des 3 premières épreuves est de 120€ (transpondeur compris) et la Finale 150€ (transpondeur inclus), Il y aura 3 manches de 40' sur chaque circuit.

Le montant de l'engagement (voitures) pour toute la saison (5 épreuves) est de 1200€ en cas de paiement anticipé. Les inscriptions de Calafat Alcarras et Parcmotor Castelloli est de 250€, Jarama 300€, et la finale 390€.

Les pilotes auto doivent prendre un «permiso de participación» (licence à la journée) pour chaque épreuve, délivré par la FCA (voir Art.3), à 30 € -inclus assurance conducteur pour chaque pilote et passager.

Si la voiture n'a pas son propre transpondeur, vous pourrez en louer un à l'organisation pour 30 €.

### **Article 14**

**Demande d'engagement.** Il est créé une nouvelle «zone de participante» sur le site web de [www.RallyClassics.org](http://www.RallyClassics.org) , avec l'objectif de faciliter le processus d'inscription ou les participants des Classics Series pourront inscrire leurs données personnelles, second pilote, passagers, voitures, transpondeur, etc.....ainsi que les épreuves dans lesquelles ils désirent s'inscrire. L'inscription se fera automatiquement ainsi que les frais d'inscriptions et échéances bancaire.



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAJO JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

Si pour quelques raisons que ce soit un pilote ne peut participer à une épreuve il devra en informer l'organisateur avant la date limite des engagements pour éviter les frais bancaire d'inscription.

### **Campagne de promotion : « Partage les Classic Series 2018 »**

Il est proposé **une remise de 50%** sur l'inscription des pilotes qui désirent inviter un nouveau participant à vivre sa première expérience en Classic Series. Cette remise s'applique tant à l'inscription du nouveau pilote comme à celle du pilote qui l'a invité pour sa première participation.

La date limite des engagements sera le Mercredi précédent chaque épreuve. Les inscriptions après cette date auront **une pénalité de 30€**.

Les pilotes motos devront avoir la licence « Associat regularitat FCM 2017 » ou supérieure ([www.fcm.cat](http://www.fcm.cat) – zona privada).

En cas d'annulation d'un ou plusieurs manches, ou même l'ensemble de l'épreuve le même jour (par des conditions météorologiques, ou toute autre cause) les frais d'inscriptions ne seront pas remboursables.

### **Article 15** Circulation.

Il pourrait se faire des départs type «Le Mans», mais généralement les équipes auront accès à la piste, une fois le feu vert de la «Pit Lane» allumé.

Le "fair-play" sera de mise car c'est la première valeur des CLASSIC SERIES, et ne pas le respecter pourra entraîner l'exclusion de l'épreuve et du championnat. Quand un pilote de voiture fait une sortie de route ou une chute dans le cas des motos, le pilote doit entrer obligatoirement dans la voie des stands, où il va attendre que le directeur de course l'autorise à repartir.

Le non respect de cette règle peut conduire à l'utilisation du drapeau noir et l'exclusion de la manche ou de l'épreuve.

La vitesse dans la voie des stands (Pit Lane) est limitée à 50 kms/h, et dans le paddock à 30 km / h (il y a des enfants et des familles de spectateurs). Tout accident est de la seule responsabilité du pilote.

### **Article 16**

Les pilotes doivent ralentir immédiatement dans le cas de drapeaux jaunes, ou l'intervention d'un véhicule de secours sur la piste, et interdiction de dépasser. En cas de drapeaux ou des feux rouges, la manche est terminée ; tous les participants doivent ralentir et immédiatement quitter la piste par l'entrée des stands. Le drapeau noir à côté d'un dossard signifie au pilote de quitter la piste individuellement (pour un problème avec le transpondeur, avarie apparente qui pourrait être dangereux pour le participant ou les autres, ou pour comportement antisportif, ou toute autre cause qui sera signalé au pilote).

### **Article 17**

A la fin de la saison, sera célébrée une remise des prix pour récompenser les lauréats des Classic Series 2018. Pour le classement final des Classic Series 2018, seront comptabilisées toutes les manches de toutes les épreuves. En cas d'égalité, le conducteur de la moto ou de la voiture la plus ancienne sera déclaré vainqueur.



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAJO JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

### **Article 18**

Seuls les enfants qui effectuent le panneautage peuvent entrer dans la voie des stands lorsqu'ils sont accompagnés par un adulte. Les parents doivent signer un consentement et une décharge de responsabilité, pour que les mineurs puissent pénétrer sur la pit lane, L'organisation s'exonère de toutes responsabilités dans le cas d'accident sur les lieux (inclus le paddock).

**Aucun mineur ne peut circuler seul sur la pit lane**, ou utiliser un jouet à roues pour circuler dans toutes les parties du circuit (vélos, scooters, patins, skate etc.).

### **Article 19**

Il est clair que par le simple fait de l'inscription aux Classic Series 2018, tous les participants admettent être les **seuls responsables** de leurs actions, que ce soit pour leurs propres dommages, comme ceux qu'ils pourraient provoquer à des tiers. Dans tous les cas, ni le circuit où se déroule l'épreuve, ni le club RallyClassics, ni aucune personne de l'organisation bénévole ni les sponsors, seront responsables des accidents.

Dans les contrôles administratifs chaque conducteur et / ou passager doit signer une décharge de responsabilités, et le transfert des droits à l'image et de toute action de publicité ou de reportages que l'organisation pourrait diffuser.

## **RÈGLEMENT TECHNIQUE**

### **Article 20**

Mesures de sécurité obligatoire et qui seront vérifiées avant le début de chaque épreuve.

Pour les voitures:

Extincteur minimum 2 kg convenablement fixé - deux rétroviseurs - siège avec appuie tête - casque (homologué CE), combinaison ignifugée – gants - anneau de remorquage avant et arrière - et feux stop en état de fonctionnement.

Les mesures de sécurité recommandées: Arceau de sécurité, harnais, coupe circuit extérieur, sièges baquets, bottines, sous vêtement ignifugés. Casque, combinaisons ignifugées et des gants homologation FIA 8865-2000.

Pour les motos: Casque intégral d'une seule partie homologué (intégral P05), combinaison cuir d'une seule pièce, gants et bottes conçues spécialement pour la moto. Il sera appliqué une marque de vérification sur le casque et la combinaison valide pour toute la saison, En cas de changement d'un de ces éléments les nouveaux devront être vérifiés et marqués.

### **Article 21**

Après les contrôles administratifs, les équipes doivent passer les **vérifications techniques** les commissaires pourront vérifier toute déficiences ou différences concernant le formulaire d'inscription. A la première épreuve de 2018 chaque voiture ou moto vérifiées recevra un adhésif valable pour toute la saison. Chaque pilote est responsable d'avoir recouvert ou démonté toutes montres ou accessoires dans son véhicule, si il est de série.

Au premier contrôle technique aux participants motos il sera vérifié la conformité historique et les éléments de sécurité et fonctions suivantes :

- L'année de fabrication, l'intégrité et la précision du modèle.
- Rayon de braquage guidon et arrêts.
- Dégagements roues, la direction et l'inclinaison.
- Carénage sans éléments dangereux.

- Suspension et freins.
- Fourche.
- Verre, des feux, des compteurs et des rétroviseurs.
- Joints bouchons d'huile et liquide de refroidissement.
- Perte de fluides.
- La récupération du carburant.
- État des pneus.
- Retour et Transpondeur.
- Vêtements participants.

Tous les bouchons de vidange, filtres à huile, des tuyaux, les jauges de niveaux d'huile moteur et de boîte de vitesses, sera freiné avec du fil à freiner et / ou un fil qui maintient la pièce.

Les motos qui ont une béquille, elles doivent être bloquées de sorte qu'elles ne puissent pas être utilisées.

Il est obligatoires de protéger les phares en verre des couvre phare, clignotants intégrés, etc. avec un ruban vinyl renforcés.

Les retroviseurs, proéminents non intégré dans le carénage, doivent être démontés.

Au cas ou il y aurait des plaques d'immatriculation elles doivent être démontées ou protégées.

Un carter de protection de chaine doit être placé sur la sortie primaire et un récupérateur des liquides sous le carter, pour les 4 temps.

A chaque départ de la Pit Lane il sera vérifié le badge pilote et moto et il est recommandé d'arriver quelques minutes avant le départ pour faire ces verifs.

Le mauvais positionnement du transpondeur pourrait limiter le débattement de la suspension, entraver le rayon de braquage ou même ralentir une roue. La pose du transpondeur est de la responsabilité de chaque pilote.

L'adhésif de contrôle de chaque épreuve doit être placé dans une partie visible de la bulle.

## Article 22

Les numéros de course des voitures seront délivrés lors de la première épreuve et chaque pilote doit les conserver pour toute la saison. L'adhésif des numéros est fabriqué avec une matière en microfibre qui permet de le sortir et le remettre plusieurs fois s'il est conservé sur le papier d'origine. Les 10 premiers numéros seront attribués par l'organisation. Le reste des numéros sera automatiquement attribuée au moment de l'inscription.

En cas de perte d'un dossard, les participants devront en demander un autre à l'Organisation avec un coût de 10 € / pièce.

Les motos conservent les mêmes numéros qu'en 2017. Les motos doivent avoir 3 plaques clairement visibles, une à l'avant et les deux autres de chaque côté de la moto.

Aucun pilote ne peut avoir des numéros différents sur la moto.

Les nouveaux inscrits motos doivent demander un dossard libre, et doit le coller de manière visible sur une plaque d'au moins 15 cm. hauteur, et d'au moins 20 cm de large.

## Article 23

Il ne peut y avoir **aucun moyen de mesurer le temps**, mesurer la distance, communication électronique ou limiteur de vitesse embarqué.

Par exemple:

- Il ne peut y avoir aucune pendule ou équipement de mesure.
- Il ne peut y avoir aucun transmetteur ou téléphone mobile à bord.
- Il ne peut y avoir MP3, CD ou cassette de musique à bord.



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAJO JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

- Vous ne pouvez utiliser aucune communication électronique.
- Vous ne pouvez utiliser ni de régulateur-limiteur / vitesse, électronique ou manuel.
- Le pilote ne peut pas porter de montre.

#### **Article 24**

À tout moment de l'épreuve, l'organisation peut effectuer des vérifications sur les participants.

#### **Article 25**

Les ravitaillements en essence devront s'effectuer dans le paddock, **jamais sur la pit lane.**

#### **Article 26**

Dans le cas où la piste sera humide les pneus slicks ne seront pas admis. (voitures)  
Pour les motos les pneus doivent être ceux de tourisme ou de sports, rainurés à usage commercial.

Les pneus slicks, rainurés et les pneus pluie ne sont pas autorisés.

#### **Article 27**

Le chronométrage sera effectué à l'aide d'un transpondeur. Lors du contrôle administratif les équipes qui n'ont pas leur propre Transpondeur devront en récupérer un auprès de l'organisateur (et laisser la carte d'identité).

Le transpondeur devra être mis en place par l'équipe de façon sécurisée (la perte du transpondeur sera de la responsabilité de l'équipe - sa perte engendrera le paiement du transpondeur 500 €).

Sur les voitures le transpondeur doit être placé à l'extérieur aussi bas que possible, parce que s'il est installé à l'intérieur du véhicule (sur l'arceau ou sur une vitre), RallyClassics ne peut garantir le bon fonctionnement de la communication lorsque le véhicule passe devant le poste de chronométrage.

A la fin de l'épreuve, les équipes rendront le transpondeur et pourront récupérer leur carte d'identité.

#### **Article 28**

L'Organisation peut chronométrer les tours en tout point du circuit. L'organisateur pourra prendre les temps plusieurs fois simultanément dans différentes parties du circuit.

Dans ce cas, le classement tiendra compte de la somme des pénalités obtenues dans tous ces points.

#### **Article 29**

L'Organisation se réserve le droit d'installer des caméras à bord des motos, et à l'intérieur ou à l'extérieur des voitures participantes, et d'utiliser ces images à des fins publicitaires, de sécurité ou de contrôle. C'est une obligation pour les participants de faciliter les tâches d'installation de telles caméras.

#### **Article 30**

L'Organisation fournira dans chaque épreuve un bracelet ou autre support accréditif à tous les participants. Dans ce cas, il sera obligatoire pour les pilotes et co-pilotes qu'ils les portent dès les contrôles administratifs jusqu'à la cérémonie de remise des prix. En outre, il devra être produit à la demande de tout commissaire, en particulier à l'entrée de la voie des stands, stands et paddock.



Chopard



CALAFAT: 7 ABRIL PARCMOTOR: 12 MAYO JARAMA: 2-3 JUNIO ALCARRÀS: 22 SEPTIEMBRE BARCELONA-CATALUNYA: 13 OCTUBRE

### Article 31

Les véhicules des participants ne peuvent pas dépasser 92db (à 4000rpm) et la sortie sur la piste peut être refusée si cette limite de volume sonore est dépassée.

PS :« En cas de contestation c'est le règlement original en Espagnol qui fait foi. »